

LE JOURNAL DE ROUBAIX
DEPUIS 1847
LE MEILLEUR
DES PAPIERS BLANCS

Journal de Roubaix

DIRECTEUR: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS Nord et limitrophe... 3 mois, 17.00; 6 mois, 32.00; 1 an, 60.00

REDACTION-ANNONCES ABONNEMENTS ROUBAIX: 71, Grande-Rue Tél. 24 et 1906 Inter. 6

TOURCOING: 33, rue Carnot, Téléph. 27 Chèques postaux 87 Lille.

MESDAMES. Pour être élégante, habillez-vous au PALAIS de la NOUVEAUTE

BILLET PARISIEN La tâche du nouveau ministère

PARIS, 27 NOVEMBRE (MINUIT). Le nouveau Gouvernement devra faire face à une tâche formidable. Le patriotisme sincère et l'habileté consommée de M. le Président du Conseil ne seront pas de trop pour le mener à bien.

LE SIXIEME JOUR DE LA CRISE... M. BRIAND RECHERCHE les futurs ministres

LA COMPOSITION EVENTUELLE DU CABINET

Paris, 27 novembre. — Ce soir, à 19 heures, bien qu'on ne possède encore aucune précision quant à l'attribution des portefeuilles, on pourrait croire que la composition éventuelle du Cabinet pourrait être la suivante, sous réserve de modifications toujours possibles.

MINISTRES Présidence du Conseil, Affaires étrangères: M. Aristide Briand. Justice: M. Chautemps. Intérieur: M. Daladier. Finances: M. Loucheur. Guerre: M. Painlevé. Marine: M. Georges Leygues. Instruction publique: M. Mario Roustan. Commerce: M. Daniel Vixent. Travaux publics: M. de Monzie. Travail: M. Durafour. Colonies: M. Léon Perrier. Agriculture: M. Jean Durand.

SOUS-SECRETAIRES D'ETAT Présidence du Conseil, Affaires étrangères: M. Pierre Laval. Enseignement technique et Beaux-Arts: M. Pierre Rameil. Aéronautique: M. Laurent-Eynac. Guerre: M. Ossola. Marine marchande: M. Daniélou.

LA JOURNÉE DE M. BRIAND Paris, 27 novembre. — Les consultations de M. Briand ont repris ce matin, à partir de 9 h. 30. Le président a reçu successivement MM. Loucheur, Paul Doumer, Jean Darnand, Camille Chautemps, Painlevé, Paul Doumer.

UN DEJEUNER AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À ce moment, il a réuni à déjeuner quelques amis politiques: MM. Painlevé, de Monzie, Marraud, Sottler, Loucheur, Chautemps, Paul Doumer, Laval, Daniélou et Théodore Tissier.

LES FUTURS COLLABORATEURS Paris, 27 novembre. — Les conversations de M. Briand a eues ce matin avec un certain nombre d'hommes politiques ont eu un caractère général destiné à éclaircir sur le sentiment des divers groupes du Parlement.

LES CONSULTATIONS CONTINUENT l'après-midi Paris, 27 novembre. — M. Aristide Briand a reçu son cabinet vers 14 h. 45. Il a aussitôt reçu M. Malvy.

MM. DOUMER ET CAILLAUX Paris, 27 novembre. — M. Paul Doumer est arrivé au Ministère des Affaires étrangères quelques instants plus tard que M. Caillaux.

LES RADICAUX À LA RECHERCHE D'UNE MAJORITÉ Paris, 27 novembre. — Les bureaux et le Comité directeur de la gauche démocratique du Sénat et des groupes de gauche de la Chambre, à l'exception des socialistes, se sont réunis ce matin au Palais-Bourbon.

LES AILES BRISÉES Mort du chef pilote aviateur Bizot Versailles, 27 novembre. — Le chef pilote Bizot, victime d'un accident, hier, à Bures-sur-Yvette, est décédé ce matin, sans avoir repris connaissance.

LES CHAPEAUX OBLIGATOIRES EN TURQUIE Angers, 27 novembre. — La grande Assemblée nationale a voté une loi interdisant le port de toute coiffure autre que le chapeau.

LA NEIGE



UN JOLI TRIO DE BAMBINS HEUREUX DE JOUER DANS LA NEIGE

Revue de la Presse

LA CRISE MINISTERIELLE

Le Cartel est mort De l'Éclair (M. EMILE BURÉ): Le cartel est mort, et bien mort. Il s'agit de la chute de ce ministère qui a été constitué au lendemain de la victoire.

La plus grosse difficulté Du Figaro (M. LÉGENE ROMÉI): La tâche de M. Briand semble maintenant a priori en théorie. Elle reste très difficile en pratique.

Les socialistes hors de jeu De l'Écho de Paris (M. JEAN VERAN): Voilà donc, sur l'échiquier parlementaire, les socialistes hors de jeu. Les fous sont pris, il ne reste plus qu'à attendre.

On demande des actes De la Volonté (M. ALBERT DUBARRY): Le peuple de France est las des paroles et des vœux. Il en a assez. C'est d'actes qu'il a besoin.

Les ministères du Midi Du Petit Journal (M. DE LA PALISSSE): Car ce qui fait la force de la France dans son unité, ce ne sont pas les querelles des groupes parlementaires, c'est la variété des traditions provinciales.

M. TCHITCHERINE A PARIS Paris, 27 novembre. — M. Tchitcherine, commissaire des Affaires étrangères de la Russie soviétique, est arrivé à Paris ce matin.

LE REICHSTAG ratifie le traité de Locarno et vote l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations

LES MOTS POUR RIRE Comment, la pluie vient des herons de la bonne maman ?

LA MORT DU ROI DE SIAM Les condoléances françaises Paris, 27 novembre. — M. Aristide Briand a fait porter ses condoléances personnelles à la légation de Siam.

LES ÉVÉNEMENTS DE SYRIE La voie d'Homs est dégagée Les nouvelles de Syrie indiquent que les derniers succès ont produit le meilleur effet.

Les graves incidents d'Halluin devant le Tribunal correctionnel de Lille

LE JUGEMENT VERMANT ET LAGAE SONT ACQUITTÉS. — LES AUTRES INCULPÉS SONT CONDAMNÉS DE 2 A 8 MOIS DE PRISON SANS SURSIS.

C'est tout au début de l'audience de vendredi, à quatorze heures précises, que le Tribunal a vidé son délibéré dans l'affaire des troubles d'Halluin.

Beaucoup de monde dans la salle des pas-perdus et dans le prétoire; un certain nombre d'agents de police sont dissimulés çà et là.

M. le Président lit le Jugement qui est assez longuement motivé. Après avoir rapé les faits de la cause, il relève les déclarations de témoins comparés à d'autres, et suivant l'importance et le degré de crédibilité de ces témoignages, en déduit ou rejette la culpabilité des intéressés.

Il s'agit d'abord comme contenant des faits contraires à la réalité, les conclusions déposées au cours des débats et tendant à relever la partialité du Président et l'hostilité capitaliste présumée existant entre ce magistrat et les inculpés.

L'affaire invoquée par Rémi VERMANT et Justifié par la déposition de M. le commissaire Coissard qui a affirmé avoir vu le prévenu à Lille au moment des événements incriminés, permet aux juges de considérer VERMANT comme n'ayant point pris part aux troubles d'Halluin, ou en tous cas il subsiste un doute qui doit profiter à l'inculpé.

Il en est de même du cas de Julien LAGAE qui d'abord reconnu par un témoin au cours de l'instruction, ne l'a plus dit d'une façon aussi absolue à l'audience par ce même témoin.

Ils sont donc l'un et l'autre acquittés. Quant aux autres, ils sont, d'après l'examen des dépositions, reconnus coupables, mais avec des applications de peine différentes, suivant les circonstances de la cause.

En conséquence sont condamnés: GIBERT DECLERCQ, à six mois d'emprisonnement; Zulma DUORTIER, V. VAN THOMME, à deux mois; Henri FEYS, à trois mois; Edouard FEYS à huit mois; Alphonse STROBBE à huit mois; Jules VANHEKE à trois mois.

Chacun en outre à 50 francs d'amende avec maximum de la contrainte par corps et solidairement aux dépens.

Cette décision qui avait été émise dans le plus grand silence n'est accueillie par aucune manifestation.

LES CONDAMNÉS INTERJETENT APPEL Le Tribunal ayant suspendu son audience pour quelques minutes, la plupart des auditeurs ont quitté le prétoire, en commentant le jugement.

Toutefois l'un d'eux dit d'une voix assez élevée: « Eh bien! ou va en appel? Nous croyons savoir que les intéressés se sont rendus au greffe pour signer la déclaration d'appel.

Le Conseil Municipal d'Halluin proteste contre la suspension du Maire et d'un adjoint et contre le jugement du Tribunal Correctionnel

An cours d'une réunion que le Conseil municipal d'Halluin a tenu vendredi soir sous la présidence de M. Pierre Verhaeghe, premier adjoint, et à laquelle assistaient M. Gilbert Declercq, adjoint suspendu, qui avait pris place au bureau et M. Desmettre, maire, qui occupait un siège parmi les autres conseillers, des protestations ont été émises.

À l'ouverture de la séance, M. Emile Bostoen, qui cumule avec les fonctions de conseiller municipal, celles de secrétaire, de la Bourse du Travail, demande la parole, que M. Verhaeghe s'empresse de lui accorder.

« Je crois, dit-il, être l'interprète de la classe ouvrière d'Halluin, en protestant contre les sanctions prises contre les camarades Desmettre et Bostoen, que je félicite d'ailleurs pour la courageuse attitude qu'ils ont eue pendant la journée du 12 octobre.

« Je demande donc au Conseil de voter l'ordre du jour suivant: Dans cet ordre du jour, proposé par M. Bostoen, le Conseil proteste contre la mesure de suspension prise par le Préfet à l'égard de MM. Desmettre, maire, et Declercq, adjoint, à la suite des incidents que l'on sait et de demander le retrait des sanctions. Il proteste encore contre l'infâme campagne de la presse bourgeoise, atteste la culpabilité de ce patron Sion s'élève contre l'assolisme et engage les ouvriers à s'unir pour arriver à faire triompher la cause des travailleurs.

Dans une seconde motion, qu'il propose également à l'adoption de l'Assemblée, M. Bostoen proteste contre le jugement rendu par les juges de Lille, « verdict de classe », rendu, d'accord avec le Consortium, jugement de juges vendus au même Consortium.

Les deux propositions, inutile de le dire sont approuvées avec enthousiasme. Le secrétaire de la Bourse du Travail croit devoir commenter les protestations qu'il vient de faire adopter.

« Il ne se faisait pas d'illusion, dit-il, sur les conclusions du procès, mais il se croyait que les juges devant les preuves fournies par les témoins et l'avocat de la défense, seraient frappés avec tant de sévérité.

Il revient sur les circonstances des incidents, affirme que les ouvriers de l'usine